



25^e réunion publique

Débat public

**sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon**

19 janvier 2012

Réunion publique thématique – Gien :

**« La LGV POCL et les enjeux environnementaux :
milieux agricoles et urbains »**

Cette réunion publique est filmée et sera intégralement retransmise sur le site web du débat public

www.debatpublic-lgv-pocl.org



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Jean-Pierre Hurtiger

Maire de Gien



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Qu'est-ce qu'un débat public ?



- *Le cadre réglementaire :*
 - *code de l'Environnement*, articles 121-1 à 121-15
 - *création de la CNDP en 1995*
- *L'objectif :*
 - *informer* le public, *recueillir* ses avis et propositions sur les projets d'aménagement d'intérêt national,
 - *en amont* de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser, *apporter un éclairage* au maître d'ouvrage,
 - permettre que soit portées au débat toutes les questions relatives au projet et d'abord celle de son *opportunité*



Pourquoi un débat public sur ce projet ?

- **saisine** de la CNDP par RFF le 17 janvier 2011
- **décision** d'organiser un débat public le 2 mars 2011
- **nomination** d'une Commission particulière du débat public chargée de préparer et animer le débat public, veiller à son bon déroulement et assurer un traitement équitable à tous les participants.

. Quatre motifs

- 1) L'intérêt national du projet (inscrit au Grenelle de l'environnement)
- 2) Son apport au développement équilibré du territoire
- 3) L'importance de l'impact socio-économique
 - sur les agglomérations du grand centre,
 - sur Paris et Lyon
 - sur l'accessibilité des plates-formes aéroportuaires
- 4) L'impact du projet sur les zones naturelles et les nuisances sonores.



Les réunions publiques du débat

. Les réunions de proximité

→ présentation du projet et de ses impacts au niveau local

. Les réunions thématiques

→ un focus : aménagement du territoire ; impacts environnementaux ; insertion dans le réseau ferroviaire et raccordements, etc.

. Les auditions publiques

→ des acteurs institutionnels et/ou des experts présentent devant la CPDP, en public, leurs points de vue sur le projet, de façon argumentée



Les 8 réunions thématiques

. L'objectif des réunions thématiques :

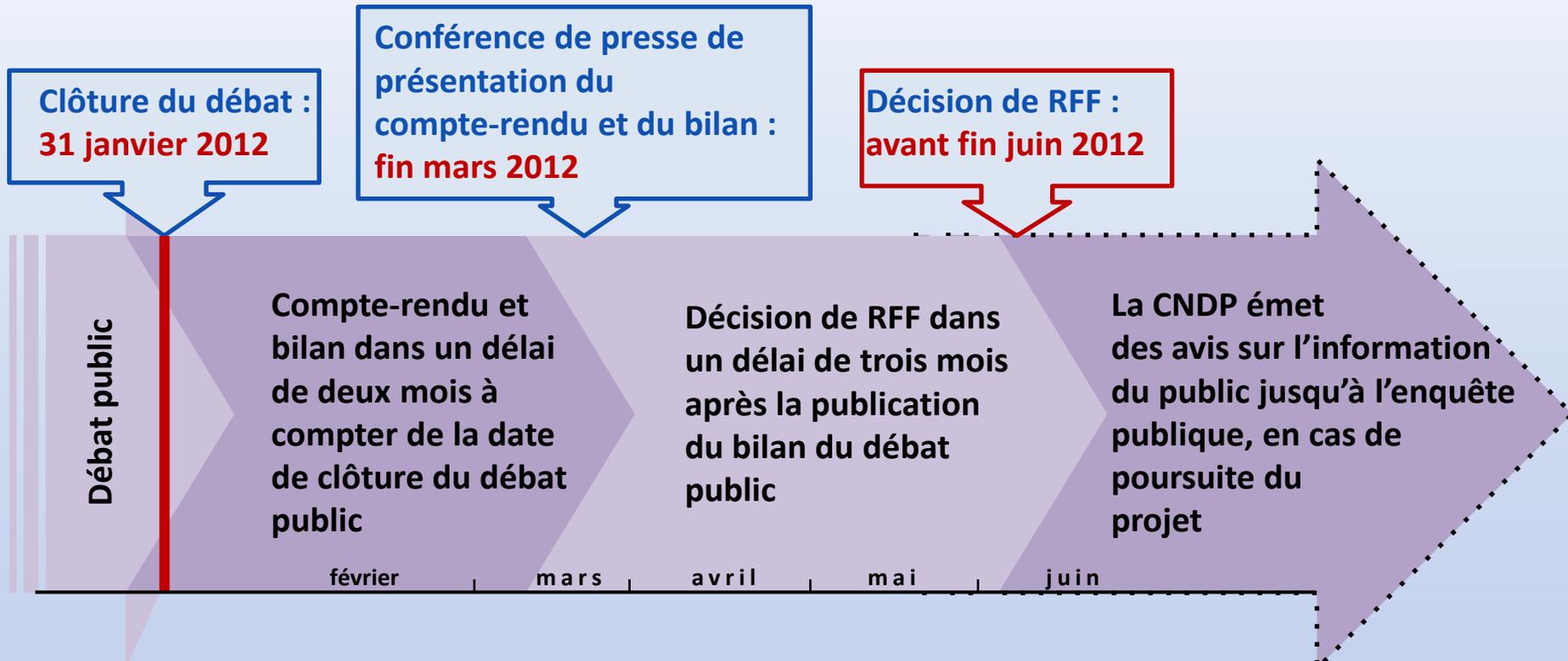
- . approfondir et débattre d'un aspect particulier du dossier du maître d'ouvrage mis en débat public**

. Les réunions :

Moulins (15/11) – *Quelle vitesse ?* • Orléans (24/11) – *Financement* • Villefranche-sur-Saône (01/12) – *Insertion en région lyonnaise* • Clermont-Ferrand (07/12) – *Aménagement du territoire* • Bourges (14/12) – *Enjeux environnementaux* • Orly (11/01) – *Insertion en Ile-de-France* • Nevers (17/01) – *LGV et transports régionaux* • Gien (19/01) - *Enjeux environnementaux : monde agricole et milieux humains*



Que se passera-t-il après le débat public ?





Marie-Françoise Sévrain

membre de la Commission particulière du débat public (CPDP)

sur le projet de ligne à grande vitesse

Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



La réunion thématique du 19 janvier 2012 (1)

Le programme de la réunion publique

- Accueil du maire de Gien / **Jean-Pierre Hurtiger**
- Présentation du débat public et des **modalités de la réunion** / **Marie-Françoise Sévrain (CPDP)**
- **Questions de la salle sur le déroulement du débat public et réponses de la CPDP**
- Présentation du projet et des enjeux du cadre de vie / **Thomas Allary (RFF)**

1^{ère} partie: L'agriculture

Les points de vue de :

- . **Corinne Roecklin** (responsable environnement POCL, RFF),
- . **Patrick Linsale** (responsable de l'action foncière, RFF),
- . **Michel Masson** (représentant de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)),
- **Débat avec la salle ; précisions et réponses de RFF**



La réunion thématique du 19 janvier 2012 (2)

2^{ème} partie: Le cadre de vie

Les points de vue de :

- . **Corinne Roecklin** (responsable environnement POCL, RFF),
- . **Anne Guerrero** (chargée de mission environnement et développement durable, RFF),

- *Débat avec la salle ; précisions et réponses de RFF*

- Conclusion / **Michel Gaillard**



Quelques règles du débat public

- Chaque intervention a la même valeur : « *une personne, une voix* »
- Les interventions, lors des échanges, limitées à 3 mn
- Le débat est libre, ouvert à tous les avis sur le projet et le débat public
- Démocratique et argumenté
- Tout ce qui est dit est inscrit au verbatim puis versé au compte-rendu
- Le président de séance (la CPDP) ouvre le débat, l'anime et le clôt



Thomas Allary
directeur du projet POCL
Réseau Ferré de France



Corinne Roecklin
responsable environnement POCL
Réseau Ferré de France



Patrick Linsale
responsable de l'action foncière
Réseau Ferré de France



Débat avec la salle



Michel Masson

représentant de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)
président de la commission "territoires" de la Chambre d'agriculture du Loiret.
président de la FDSEA du Loiret



Débat avec la salle



Corinne Roecklin
responsable environnement POCL
Réseau Ferré de France



Anne Guerrero

chargée de mission environnement et développement durable
Réseau Ferré de France



Débat avec la salle



www.debatpublic-lgv-pocl.org



Merci de votre participation

et rendez-vous aux 2 réunions de clôture du débat public

- 24/01. **Clermont-Ferrand (63)** – *Réunion de clôture*
- 25/01. **Orléans (45)** – *Réunion de clôture*

Pour toute information :

Tél. 01 53 43 62 67

secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org

www.debatpublic-lgv-pocl.org